



RÉSIDENCE HORIZON

Information – août 2025

LA COPRO ET VOUS

DECHETS ALIMENTAIRES

Depuis le 1er janvier 2016, la gestion des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre. Dans le cadre de la loi de Transition énergétique (2023), tous les déchets alimentaires doivent être désormais triés à la source pour être valorisés.

À Vitry, des abris-bacs pour collecter ces déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, etc.) sont installés progressivement

Les déchets alimentaires une fois triés à la maison ou dans les cantines seront collectés et auront 2 traitements possibles : la méthanisation ou le compost.

Lors de la méthanisation, les déchets alimentaires sont broyés et mélangés dans une grande cuve, puis se décomposent et libèrent du gaz (qui produit de la chaleur transformée en énergie) mais aussi engrais naturel (fertilisant) : le digestat, utilisé par les agriculteurs dans les champs.

Les déchets jetés au compost se dégradent pendant 9 à 12 mois et deviennent naturellement du compost.

[Carte interactive de localisation](#)

Collecte Les Ardoines :

12 rue Gabriel Péri
94400 Vitry-sur-Seine

CINEMA EN PLEIN AIR

Pour le samedi 30 août, le cinéma sort des salles obscures pour prendre l'air dans le jardin de la résidence Horizon

La séance commencera à 21h00

Un apéro vous sera proposé à partir de 20h30

Veuillez trouver ci-dessous les 5 films proposés pour cette soirée



LE CONSEIL SYNDICAL HORIZON

25-33 rue Elsa Triolet
109-111 rue du Général Malleret-Joinville
94400 Vitry sur Seine
conseilsyndical@residencehorizon.com

